



## PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation  
enregistré sous le numéro : 54170115017  
[Organisme datadocké](#)

# LA DÉONTOLOGIE DU MÉDIATEUR EN PRATIQUE

## Risques et questionnements du médiateur à partir de cas réels

### PUBLIC

- Médiateurs débutants ou confirmés, avocats accompagnant en médiation...
- Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : pour en savoir plus, voir page 4

### PRÉ-REQUIS

- Formation à la médiation

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs de :

- Inscrire sa pratique de Médiateur dans un cadre garant de la qualité du processus ;
- Identifier les points de vigilance et se donner les moyens d'éviter les écueils dans l'exercice de son activité ;
- Adopter une réflexion critique permettant de s'adapter en toute situation.

### COMPÉTENCES VISÉES EN FIN DE FORMATION

A l'issue de la session, vous serez capables de :

- Dissocier utilement éthique et déontologie ;
- Discerner quelques cas limites, selon différents cadres d'exercice, afin d'aiguiser votre vigilance ;
- Sécuriser votre pratique de médiateur dans un contexte changeant [tentatives de médiation obligatoires, médiations à distance...].

### DURÉE ET LIEU

- 1 jour soit 7 heures,
- en présentiel, à la Maison de la Communication, 3 rue Alfred Kastler - 17000 LA ROCHELLE

### DATES ET HORAIRES

- **Vendredi 18 juin 2021**
- 9h - 17h30

### TARIFS

- **210 € net** : formation non financée par votre OPCO (Opérateur de Compétences)
- **295 € net** : formation financée par votre OPCO.

### INTERVENANT :

**Bertrand DELCOURT, Avocat au Barreau de Paris, Médiateur (ARMONIE MEDIATION) agréé par le CNMA, inscrit près les CA de Paris et Versailles, Médiateur interne de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, Président du CEMA (Centre d'Enseignement des Modes Amiables), Membre du Conseil d'administration de GEMME France (Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation).**



### PROGRAMME DÉTAILLÉ :

---

- Accueil des apprenants et exercice d'inclusion
  - Présentation du déroulé de la formation
- 1. S'APPROPRIER LES CARACTERISTIQUES ET VALEURS DE LA MÉDIATION**
    - Comprendre les impératifs inhérents à la professionnalisation du Médiateur ;
    - Dissocier utilement les notions d'éthique et de déontologie ;
    - Appréhender les attentes des personnes au conflit (retours d'expérience).
  - 2. MAITRISER LES QUALITÉS NÉCESSAIRES À LA PRATIQUE DE LA MÉDIATION**
    - Distinguer les qualités issues de la pratique (la posture du tiers de confiance, la responsabilisation des médiés...) de celles requises par les lois et les règlements ;
    - Confronter les impératifs déontologiques (confidentialité, neutralité...) à la pratique de terrain ;
    - Discerner quelques cas limites afin d'aiguiser sa vigilance.
  - 3. PRENDRE LA MESURE DES DIFFÉRENTS MODES D'EXERCICE**
    - Distinguer les différents cadres d'exercice [médiateur libéral/salarié, médiateur interne, médiateur de la consommation...] et les supports associés ;
    - Identifier les risques et les sanctions encourues en cas de non-respect des règles.
  - 4. S'ADAPTER À UN CONTEXTE CHANGEANT**
    - Prévenir les difficultés inhérentes à la médiation à distance ;
    - Tenir compte de certaines spécificités (tentative de médiation préalable obligatoire, résister à une culture du résultat...).

## PÉDAGOGIE ET EVALUATION

### Méthode

- Exposé théorique et dossier documentaire
- Analyse commentée de situations critiques
- Mises en pratique assistées et débriefing.

### Evaluation

- Evaluation à chaud : bilan écrit dans la dernière heure de formation
- Evaluation à froid : questionnaire par mail un mois après la formation
- Attestation de formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La MAISON DE LA COMMUNICATION, Centre de formation et de Médiation, facilite, depuis dix ans, la qualité des relations humaines dans les entreprises et les organisations. Qu'il s'agisse de prévention ou de règlement de conflits au sein des équipes, de déficit de collaboration, de manque de motivation, nous intervenons, avec diligence et efficacité, pour analyser les situations et proposer des solutions sur mesure à tous nos clients, quels que soient leurs besoins en matière de relations humaines.

**Les personnes en situation de handicap peuvent avoir besoin d'être accompagnées de manière spécifique ou de bénéficier d'une aide adaptée.**

**Afin de nous assurer que les moyens mis en oeuvre pour nos interventions peuvent être adaptés aux besoins spécifiques liés à la situation de handicap, nous sommes à la disposition de chacun par téléphone au 05 17 81 04 18 ou par mail [info@maisondelacomunication.fr](mailto:info@maisondelacomunication.fr).**

## CONTACTS

- ✓ Référent pédagogique  
**Myriam BACQUÉ**  
m.bacque@maisondelacommunication.fr
  
- ✓ Référente administratif  
**Anne-Lise PHILIPPE**  
al.philippe@maisondelacommunication.fr
  
- ✓ Référente handicap - accessibilité  
**Nathalie GARRIGUES**  
n.garrigues@maisondelacommunication.fr

Téléphone : 05 17 81 04 18



### INSCRIPTIONS À ENVOYER À :

[al.philippe@maisondelacommunication.fr](mailto:al.philippe@maisondelacommunication.fr)